

Compte-rendu Assemblée générale du 18 janvier

Lycée Gaston BACHELARD - CHELLES

Cette assemblée a pour objectif de déterminer les actions utiles au maintien de la section BTS MAI Mécanique et automatisme Industriel menacée de fermeture comme semble l'attester la dotation horaire globale pour l'année scolaire 2012-2013.

Chronologie des faits

- ✚ 16 janvier, le lycée fait l'objet d'un blocus mené dans un premier temps par les élèves.
- ✚ 17 janvier, le blocus est conduit de manière conjointe avec les professeurs en grève.
- ✚ 17 janvier après-midi, une délégation constituée de professeur et de parents d'élèves se rend auprès du rectorat, cette dernière est éconduite.

Le rectorat propose une réunion de concertation le 25 janvier.

- ✚ 18 janvier, assemblée générale organisée par les professeurs pour décider des actions à conduire compte-tenu de la situation de blocage.

Les professeurs ont invité le représentant des parents d'élève FCPE à cette AG afin de connaître le ressenti des parents face à cette situation. Deux représentants de l'UFAL participent à l'assemblée.

Les professeurs exposent les arguments justifiant le maintien du BTS MAI, à savoir :

- Amélioration du taux de réussite à l'examen,
- Amélioration des taux d'insertion dans l'industrie,
- Cohérence avec la réforme des classes de première,
- Maintien d'une passerelle avec les filières BAC PRO,
- Saturation des établissements proches Meaux (35) et Aulnay(24)
- Nouvelle dynamique conduite par le chef de travaux.

Les professeurs soulignent la stratégie de patience conduite par le rectorat qui attend l'épuisement du mouvement.

Sur le principe du maintien de cette section et au vu des arguments développés, les parents d'élèves se sont déclarés solidaires et ont appuyé la motion présentée par les professeurs lors du dernier CA.

Le représentant des parents d'élèves expose le ressenti des parents qui s'inquiètent de cette situation.

- 1224 élèves ne peuvent se rendre en cours depuis 3 jours,
- 40 professeurs (environ) sont mobilisés par cette action alors que l'établissement en compte 120,
- La solidarité avec les professeurs de Louis LUMIERE n'est pas palpable (1 prof)
- Louis LUMIERE constitue en principe une partie du vivier mais les sections afférentes sont en diminution,
- Les formations 1 STI 2d montrent une population d'élèves perdue et déçue par manque d'information en amont,
- Les élèves qui ne sont pas en cours sont en stage d'intense oisiveté et la remise au travail risque d'être difficile,
- Les échéances des bacs-blancs approchent et une crainte intense est exprimée,
- L'expérience de l'année passée a montré les dérives engendrées par cette situation,
- Les parents ne connaissent pas les composantes du dossier, il en résulte une humeur hostile vis-à-vis du corps professoral,
- Les parents ont aussi l'impression que les élèves sont mis en avant et abritent les profs en grève.
- L'attitude de certains professeurs rapportée par les élèves montre une déficience en matière d'exemplarité (je ne vous ai pas vu – je ne fais pas cours),
- Les parents souhaitent aussi que les cours et DM soient envoyés par l'intermédiaire de la vie scolaire aux élèves,

Ceci constitue un florilège de remarques qui montre la nécessité d'obtenir rapidement une solution car la compréhension des parents risque de muter et cela serait dommageable pour la fin de l'année.

Le représentant des parents d'élèves, même s'il est solidaire de la revendication légitime exprimée, souhaite la conduite d'actions moins gênantes pour les élèves, à savoir :

- Multiplication des interventions auprès du rectorat par FAX, email, presse, CDPE
- Intervention auprès de l'inspection académique et des notables lors du forum ADO, à l'inauguration par exemple.

Les professeurs sont bien conscients des difficultés engendrées par ce mouvement et souhaitent également trouver une issue rapide.

Ils observent que :

- le rectorat ne comprend et n'agit qu'en cas de rapport de forces,
- la cessation du mouvement entérinera la disparition de la section BTS,
- un faible espoir de négociation existe encore car les DHG ne seront figées que le 27 janvier,
- la nécessité d'informer les parents et les élèves sur les composantes du dossier.

Après échanges d'arguments les professeurs votent la poursuite du mouvement (30 pour, 4 abstentions, 6 contre) (chiffres approximatifs). La décision est prise d'organiser une réunion auprès des parents d'élèves le 19 janvier au soir dans les salles conviviales situées rue du tir, entre le collège de l'Europe et le lycée GASNIER Guy.

Cette réunion a pour objet de recenser les actions à conduire avec les parents présents lors de cette assemblée.